



POSEUR DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

Description du métier

- Érige des murs extérieurs et des cloisons;
- Pose le gypse sur les murs et les plafonds;
- Pose des plafonds suspendus constitués de tuiles acoustiques et décoratives;
- Pose tout genre de lattis;
- Applique des procédés de mise à niveau, de division des surfaces, de coupe, de fixation, d'ancrage et d'assemblage.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de systèmes intérieurs ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, à la prise de mesures impériales et métriques, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose de systèmes intérieurs (5118)

Durée de la formation :

645 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	18 559 \$
Compagnon**	40 147 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	48 577 \$
Proportion***	80 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,16 \$	20,22 \$	18,31 \$
2 ^e période	23,52 \$	23,59 \$	21,36 \$
3 ^e période	28,56 \$	28,65 \$	25,93 \$
Compagnon	33,60 \$	33,70 \$	30,51 \$

Salaire en mai 2011.

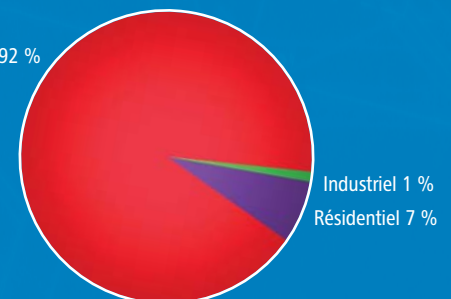
Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	246	167
Taux de placement des diplômés*	80,9 %	78,7 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 92 %



Industriel 1 %
Résidentiel 7 %

Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	12
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	12
Côte-Nord	20
Estrie	68
Île de Montréal	409
Laval-Laurentides-Lanaudière	746
Mauricie-Bois-Francs	111
Montérégie	515
Outaouais	163
Québec	337
Saguenay-Lac-Saint-Jean	76
Extérieur et Baie-James	4
Total	2 470

Nombre de femmes actives dans le métier

30

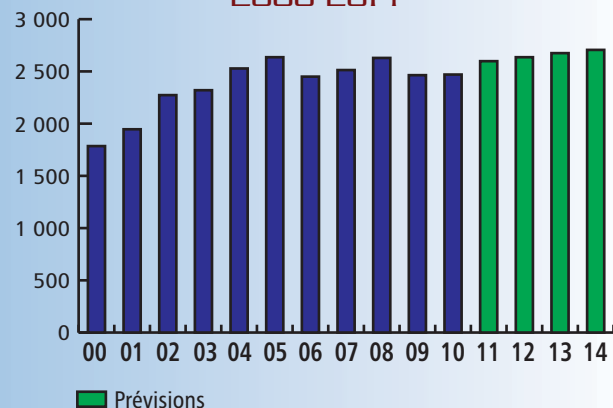
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Poseur de systèmes intérieurs	13 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	57 %	41 %	2 %	1 133
Compagnon	41	18 %	69 %	13 %	1 337
Total des poseurs de systèmes intérieurs	36	36 %	56 %	8 %	2 470
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, 2 470 poseurs de systèmes intérieurs étaient actifs dans l'industrie. De ce nombre, près de la moitié étaient des apprentis. Ils sont embauchés par 1 005 employeurs;
- Le secteur institutionnel et commercial est responsable de la quasi-totalité de l'emploi des poseurs de systèmes intérieurs. Les perspectives de croissance sont excellentes, pour ce secteur, au cours des prochaines années, car des projets de grande envergure sont démarrés dans les bâtiments hospitaliers et d'enseignement, entre autres;
- En 2010, 167 apprentis ont intégré l'industrie, et les diplômés comptaient pour les deux tiers des nouveaux apprentis. Le salaire annuel moyen des apprentis s'élève à 18 600 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures gagnent un salaire annuel moyen supérieur à 48 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour ce métier, car la demande demeurera en forte hausse sur les chantiers de construction, au cours des prochaines années.



FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP de Châteauguay
- CFP Paul-Rousseau (Drummondville)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

